



État des lieux
2023

Le livre et la lecture
en Bretagne

Livre
et
lecture
en
Bretagne

Cet état des lieux de la filière du livre en Bretagne, publié en juillet 2023, a été mis en oeuvre avec le soutien du Centre National du Livre, en partenariat avec la Direction régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et le Conseil régional.

Il est réalisé par Laurent Delabouglise - cabinet L'Art du commun, à partir des données recensées par Livre et lecture en Bretagne, avec le concours de l'Université Rennes 2, et de l'étude spécifique à l'économie du livre menée par Mathilde Rimaud (librairie) et Françoise Geoffroy-Bernard (édition) du cabinet Axiales.



Livre et lecture en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé par l'État, la Région Bretagne, les quatre départements bretons et Rennes Métropole. Livre et lecture en Bretagne accompagne et complète les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture en Bretagne.



Les bibliothèques

Structures portant une mission de lecture publique, les bibliothèques peuvent être municipales, intercommunales, départementales, universitaires, scolaires, patrimoniales...



Journée professionnelle «Musique en bibliothèque» organisée le 2 février 2023 à L'Antipode à Rennes (35)

Contexte national

Plus de 16 500 lieux de lecture publique sont recensés aujourd'hui en France (7 700 bibliothèques, 8 800 points d'accès aux livres). Pour sa synthèse annuelle 2018, le ministère de la Culture a interrogé près de 12 500 établissements municipaux et intercommunaux, desservant en moyenne 5 300 habitants et dont 62 % sont implantés dans des communes de moins de 2000 habitants.

Dans son immense majorité, la bibliothèque publique est un service de la collectivité locale, sous l'autorité de l'administration territoriale et de ses élus.

La typologie des établissements de lecture publique, établie par l'ABD (l'Association des bibliothécaires départementaux), partage les établissements de lecture publique en 5 catégories : d'une part les bibliothèques municipales de niveau 1, 2 et 3, selon leur surface, le personnel dédié, le temps d'ouverture et les crédits d'acquisitions de documents, et d'autre part les points d'accès au livre (points lecture et dépôts) qui ne remplissent pas tous les critères pour être considérés comme des bibliothèques à part entière.

Le financement de l'État prend la forme d'un concours particulier au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD).

L'hybridation des missions de la bibliothèque, à l'œuvre depuis plus de 20 ans, en fait aujourd'hui un lieu de sociabilité essentiel au cœur de la cité, un «troisième lieu» accessible à toutes et tous, gratuitement et sans réservation ou inscription préalable obligatoire.

Avec le fort développement des communautés de communes, la mise en réseau des bibliothèques est aujourd'hui un axe fort des politiques de lecture publique (accompagné par les Contrats territoire lecture portés par les DRAC).

Évolutions récentes du secteur

La loi sur les bibliothèques du 21 décembre 2021 (portée par Sylvie Robert) permet une meilleure reconnaissance de la place de la bibliothèque dans la cité et de clarifier les relations entre la collectivité de tutelle et la bibliothèque.

Avec la dématérialisation d'une partie de l'offre de lecture publique et de la relation à l'utilisateur (OPAC, prêt numérique, médiation à distance, etc.), la crise sanitaire a posé la question de l'inclusion numérique et révélé ses fractures.

Un mouvement vers l'élargissement des horaires et jours d'ouverture des bibliothèques a été impulsé par le rapport Orsenna, avec le soutien financier de l'État.

L'importante perte de fréquentation pendant la crise sanitaire (de -20 à -40 %) demande aujourd'hui un travail de reconquête des publics sur la durée.

De prescripteur à passeur, le métier de bibliothécaire doit se réinventer en permanence. La formation des bibliothécaires pour faire face aux évolutions de leurs missions est aujourd'hui un sujet central, porté notamment par le ministère de la Culture. Un premier référentiel de compétences a été présenté en novembre 2022.

Une réflexion est également portée au niveau national (notamment par l'ABF) sur les pratiques professionnelles écoresponsables et citoyennes en bibliothèque.

Une étude nationale publiée en février 2022 a permis de mieux situer la place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales.

Une campagne pour la gratuité des inscriptions et des prêts en bibliothèque est lancée par l'ABF en 2022.

Une nouvelle typologie des bibliothèques publiques, élaborée par l'ABD, avec le ministère de la Culture et l'institut d'études de marché et de sondage TMO Régions, a été mise en place en 2022 afin de mieux décrire le monde des bibliothèques en pleine évolution, notamment avec le développement des communautés de communes. Basée sur neuf critères au lieu de quatre, la nouvelle typologie prend en compte la diversité des collections, la variété des actions culturelles, le taux de prêts, l'accès à Internet, etc. Depuis, près de la moitié des bibliothèques publiques ont changé de catégorie. Pour la réalisation de cet état des lieux nous resterons sur la typologie antérieure, les données disponibles datant de 2020.

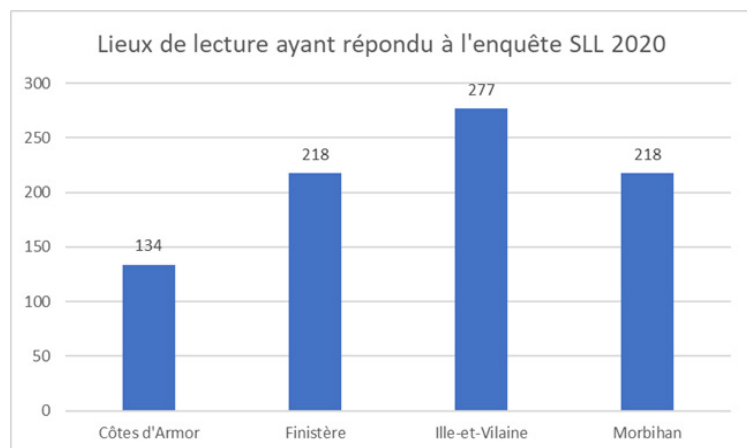
Le rôle et les missions des bibliothèques départementales changent, avec la territorialisation de ses agents, une offre numérique structurée et l'abandon progressif de la référence aux villes de moins de 10 000 habitants.

Mutation en cours des usages de la bibliothèque universitaire où les collections numériques prennent le pas sur les collections physiques : inscriptions et emprunts en baisse, usages numériques et fréquentation des sites en hausse.

Les bibliothèques en Bretagne

Nous nous appuyons principalement sur les données de l'enquête annuelle 2020 sur l'activité des bibliothèques publiques menée par le service Livre et Lecture du ministère de la Culture, étude pilotée par l'Observatoire de la lecture publique, en partenariat avec les bibliothèques départementales (847 répondants en Bretagne, répartis sur 801 communes).

Données SLL 2020 sur 801 communes ayant répondu à l'enquête.

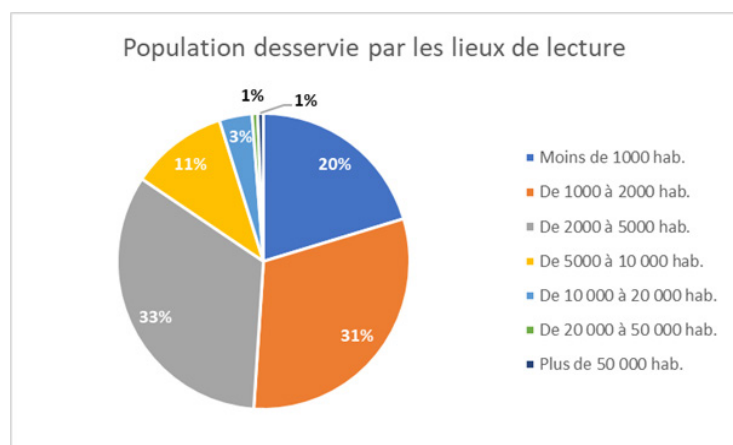


1001 bibliothèques recensées en 2021 en Bretagne

Selon les chiffres SLL 2020, près de 90 % de la population de Bretagne est desservie par une bibliothèque.

51 % des lieux de lecture desservent moins de 2000 hab., 84 % moins de 5000 hab.

La région compte une BMVR (bibliothèque municipale à vocation régionale), la Bibliothèque des Champs libres, établissement de l'agglomération de Rennes métropole.

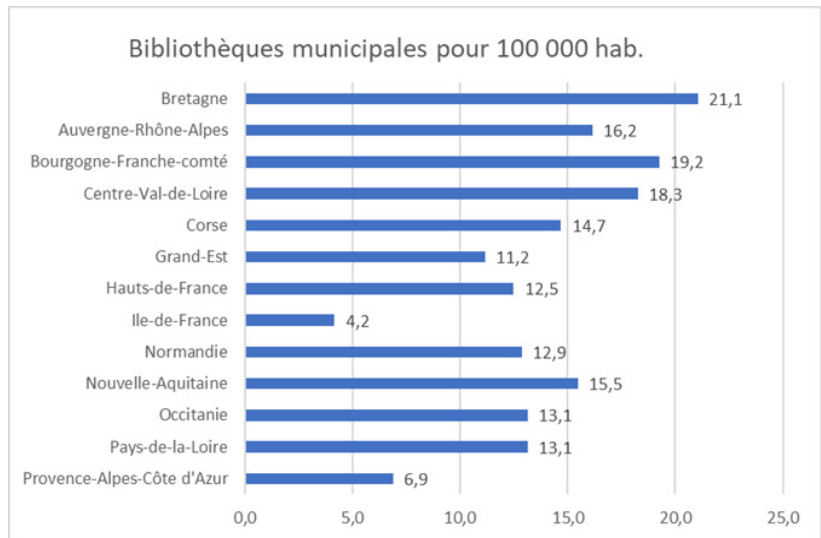


Données SLL 2020 sur 801 communes ayant répondu à l'enquête.

Le meilleur taux d'équipement en France en 2018

Avec 21,1 bibliothèques de niveau 1, 2 ou 3 pour 100 000 habitants, la Bretagne a le meilleur taux d'équipement en France, devant la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val-de-Loire [chiffres 2018].

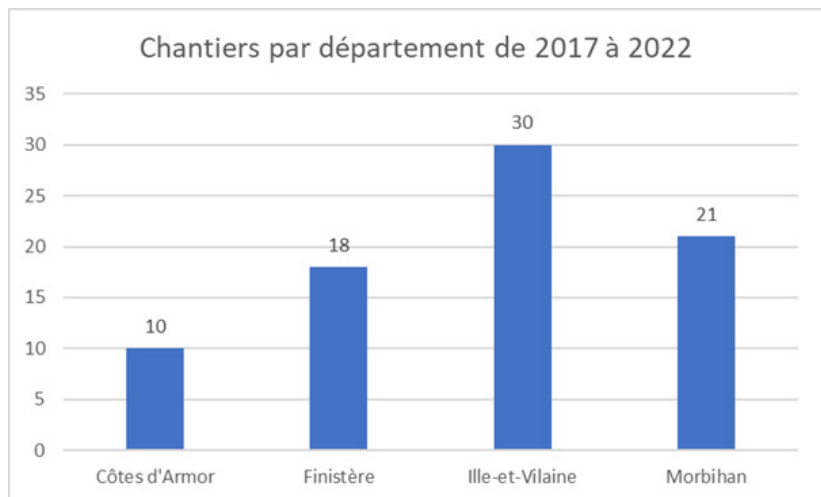
Données d'activité 2018 – Synthèse nationale du ministère de la Culture



300 constructions ou extensions de bibliothèques en près de 30 ans

On compte 79 chantiers de 2017 à 2022. 60 millions d'euros ont été attribués aux communes et intercommunalités de Bretagne depuis 1986, dans le cadre du Concours particulier des bibliothèques du ministère de la Culture, pour contribuer à la construction, la rénovation, la restructuration, l'extension ou la mise en accessibilité de plus de 300 lieux de lecture publique [chiffres 2019]. 13,4 millions d'euros de fonds européens (pour les zones éligibles) viennent s'y ajouter.

Données DRAC Bretagne, ministère de la Culture 2022

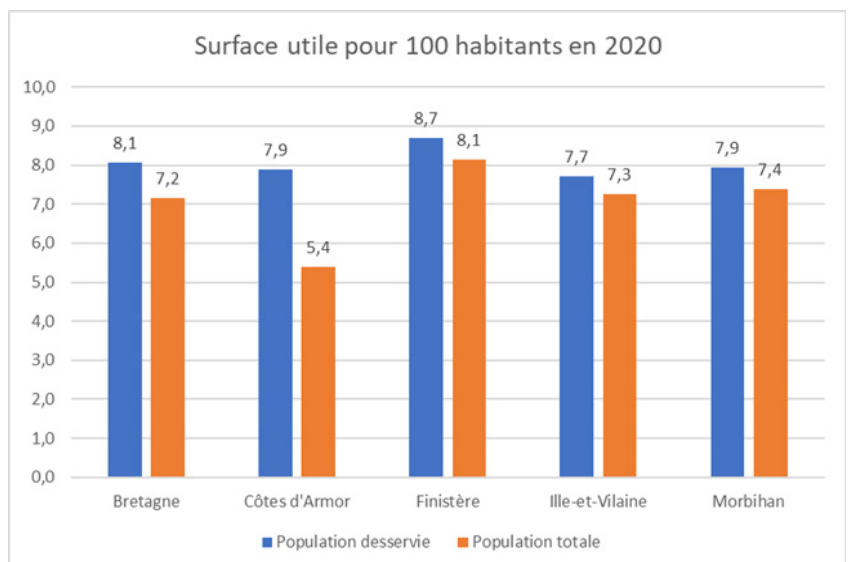


Des surfaces au-dessus de la moyenne

Sur 826 bibliothèques ayant répondu à la question (données SLL 2020), la surface utile nette pour 100 habitants est de 7,2 m² en Bretagne, 8,07 m² pour 100 habitants si on ne prend en compte que la population des zones desservies.

C'est plus que la moyenne nationale (6 m² pour 100 habitants - données 2018), la recommandation de l'Etat étant de 7 m² pour 100 hab.

Données SLL 2020 sur 801 communes ayant répondu à l'enquête.



En comparant la surface utile pour 100 habitants appliquée à la population totale du département et celle appliquée à la population desservie par une bibliothèque, cela nous donne un aperçu du taux d'équipement de chaque département.

Le département des Côtes d'Armor présente un taux d'équipement plus faible que les trois autres départements bretons. Son caractère très rural et le nombre important de petites communes pèse bien sûr sur cette moyenne.

Les 52 % de bibliothèques implantées dans des communes de plus de 2000 habitants ont une surface moyenne de 472 m², la valeur médiane étant de 280 m².

Au niveau national, la surface moyenne des bibliothèques de villes entre 2000 et 5000 hab. est de 220 m², 630 m² pour les villes de 5000 à 20 000 hab. [Synthèse nationale 2018].

Une bibliothèque sur deux ouvre moins de 12 heures par semaine

Le temps d'ouverture moyen est de 12,9 h/semaine, la médiane étant de 12 h.

C'est moins que la moyenne nationale qui était de 15 h d'ouverture hebdomadaire en 2018 (21 h pour les bibliothèques desservant plus de 2000 hab.).

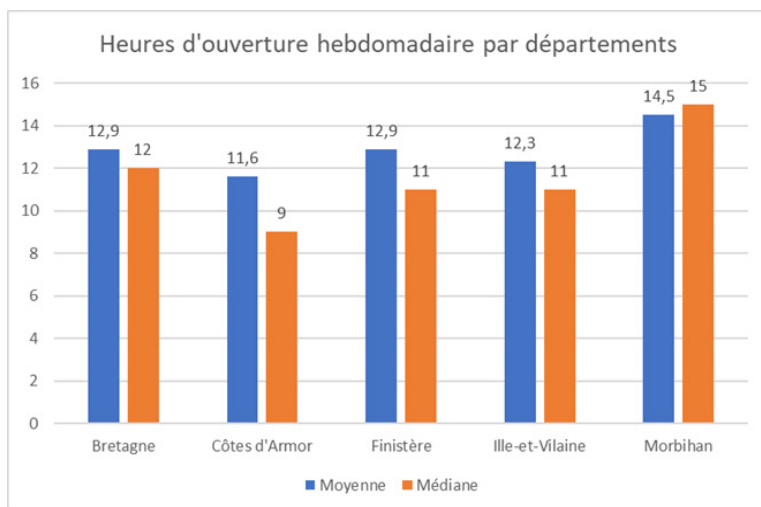
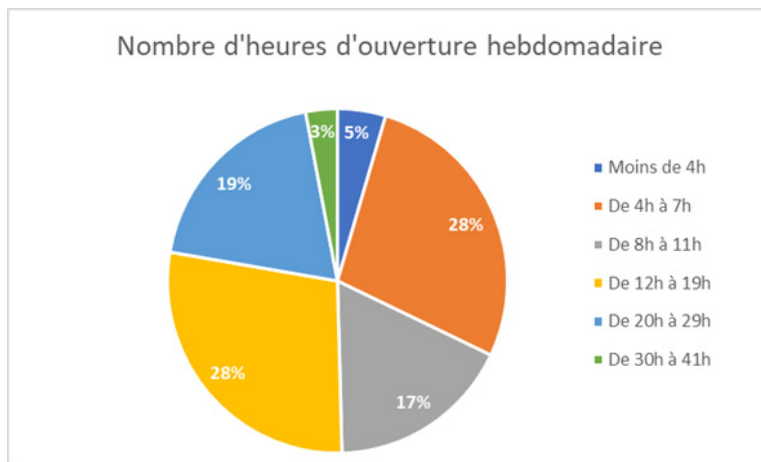
- 418 bibliothèques (50 %) ouvrent plus de 12 heures par semaine (niveau 1 de la typologie ABD),

- 145 bibliothèques (17 %) ouvrent de 8 h à 12h00 (niveau 2 et 3 de la typologie ABD).

- 266 bibliothèques (33 %) ouvrent moins de 8 heures par semaine. Selon la typologie ABD, ses établissements sont qualifiés de points lecture ou dépôts.

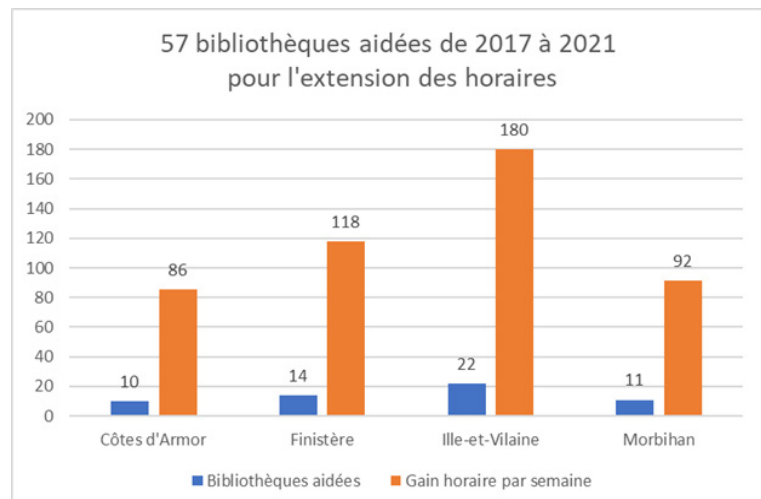
Dans les Côtes d'Armor, une bibliothèque sur deux a un temps d'ouverture hebdomadaire de 9 h ou moins, dans le Morbihan, un établissement sur deux ouvre 15h ou plus chaque semaine.

Données SLL 2020 sur 829 bibliothèques ayant répondu à la question.



Depuis 2018, 57 bibliothèques ont reçu une aide de l'Etat pour l'extension de leurs horaires d'ouverture, pour un gain moyen de 8h20 par semaine, avec 13 ouvertures le dimanche, 32 ouvertures sur la pause méridienne et 22 ouvertures en soirée. Ce qui induit une charge de travail équivalente à 0,7 ETP en moyenne.

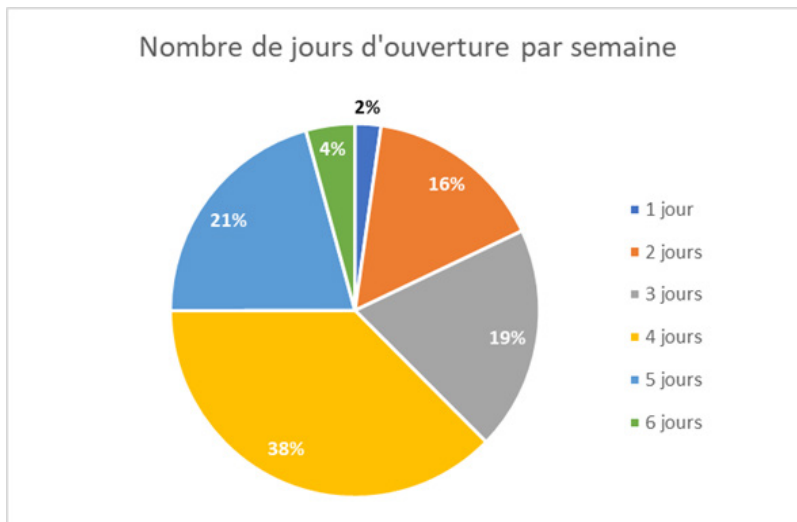
Données DRAC Bretagne, ministère de la Culture 2022



37 % des bibliothèques ouvertes de 1 à 3 jours par semaine

38 % ouvrent 4 jours par semaine, 21 % 5 jours. 36 bibliothèques (4 %) ont déclaré ouvrir 6 jours par semaine. Les bibliothèques de Bretagne sont ouvertes 155 jours par an en moyenne (données SLL 2020, sur 682 réponses), la médiane étant de 156 jours, et l'étendue de 307 jours (de 31 jours à 338 jours d'ouverture).

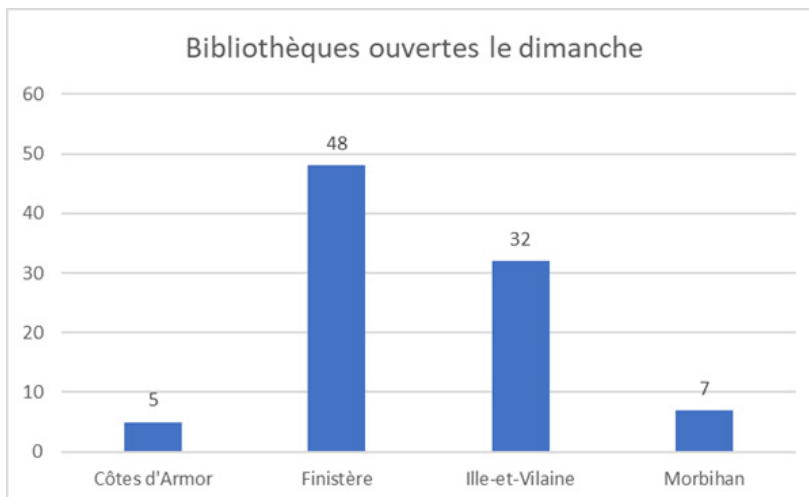
Données SLL 2020 sur 842 bibliothèques ayant répondu à la question.



92 bibliothèques (soit 11,5 %) ont déclaré en 2020 ouvrir le dimanche, dont 52 % dans le Finistère.

L'ouverture le dimanche entraînant de nombreuses contraintes, il semble que plusieurs établissements soient revenus sur cette ouverture dominicale ces deux dernières années.

Données SLL 2020 sur 799 bibliothèques ayant répondu à la question.

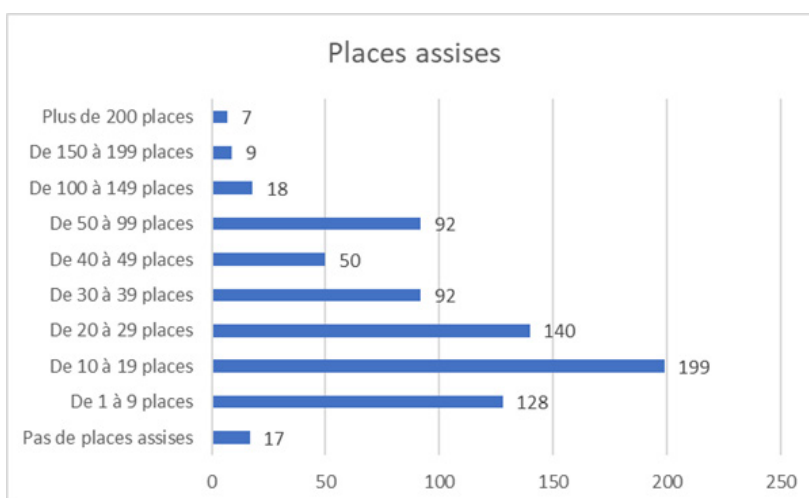


Une bibliothèque sur deux (54 %) offre plus de 20 places assises

Marqueur de l'évolution des usages de la bibliothèque, le nombre de places assises est en moyenne de 33 places par établissement, avec une médiane à 20 places.

Sur 847 lieux de lecture ayant répondu à la question, 139 (16 %) déclarent ne pas être accessibles au sens de la loi.

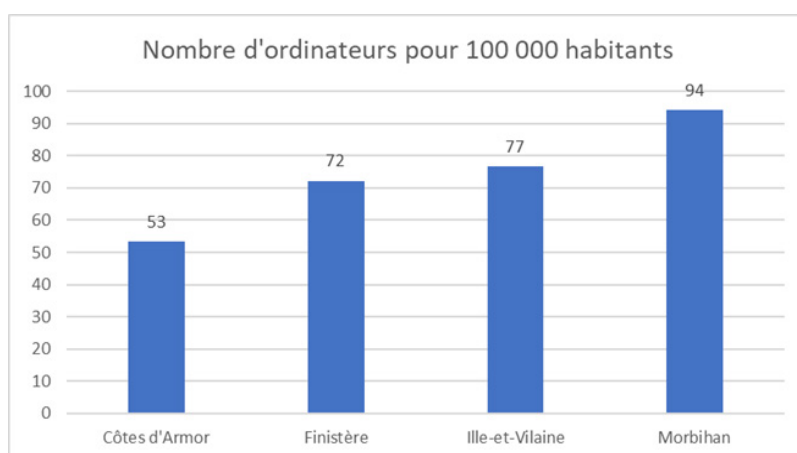
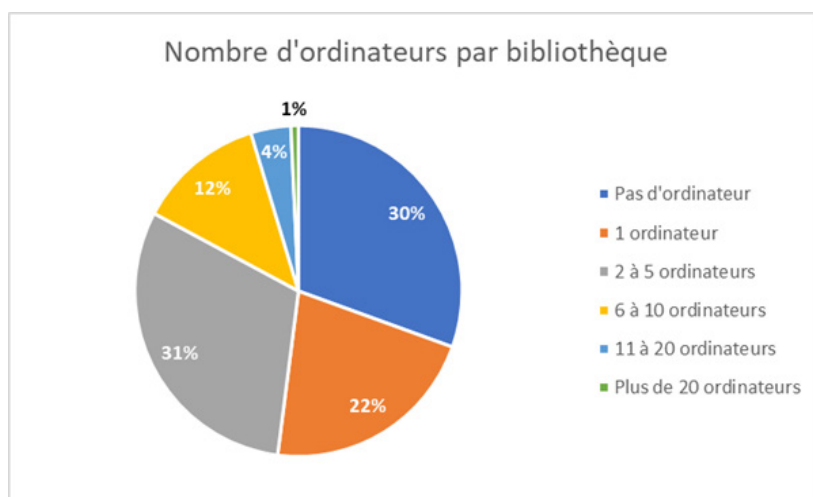
Données SLL 2020 sur 752 bibliothèques ayant répondu à la question.



Un bon taux d'équipements informatiques grand public

Les 807 bibliothèques de Bretagne ayant répondu à l'enquête SLL mettent 2 524 ordinateurs à disposition du public (2077 en 2017), dont 2 335 raccordés à Internet, avec en moyenne 3 ordinateurs par bibliothèque. 30 % des bibliothèques ne mettent pas d'ordinateur à disposition de leur public.

Données SLL 2020 sur 807 bibliothèques ayant répondu à la question.



70 % des bibliothèques ont au moins un.e salarié.e

Parmi les 847 lieux de lecture ayant répondu à l'enquête 2020, 597 (70 %) déclare avoir au moins un salarié, pour un total de 2 179 salariés (1 917 ETP).

En 2017, la Bretagne comptait 2 098 hab. pour un emploi, la moyenne nationale 2017 étant de 2 211 hab. pour un emploi.

Le bon taux de professionnalisation des bibliothèques en 2017 semble orienté à la baisse, les chiffres 2020 ne permettant pas de le confirmer précisément. A suivre lors des prochaines enquêtes annuelles.

Un fort engagement des bénévoles, mais peu formés

80 % des bibliothèques ont des bénévoles dans leur équipe, soit 6 506 bénévoles en 2020 (ce qui représente 423 équivalents ETP).

Mais seulement 6,5 % des bénévoles ont suivi une formation spécifique, ce qui est inférieur aux moyennes nationales.

En cumulant ETP salariés et bénévoles, les bibliothèques de Bretagne fonctionnent avec l'équivalent de 2 340 emplois à temps plein.

Des fonds documentaires supérieurs à la moyenne nationale

Une offre de 2,68 livres par habitant supérieure à la moyenne nationale (2,41).

8 976 600 livres imprimés sont mis à disposition des publics en Bretagne, dont 47 % destiné au jeune public.

Viennent s'ajouter :

- 432 000 document sonores
- 588 000 documents vidéo
- 22 000 abonnements à des périodiques

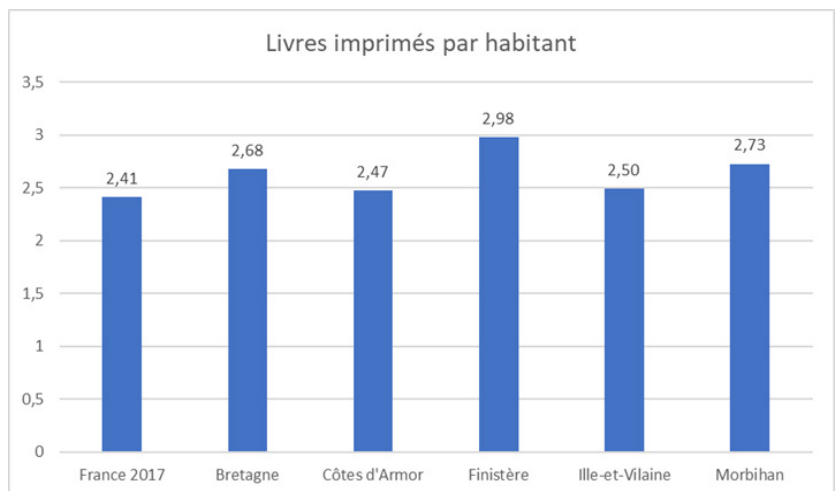
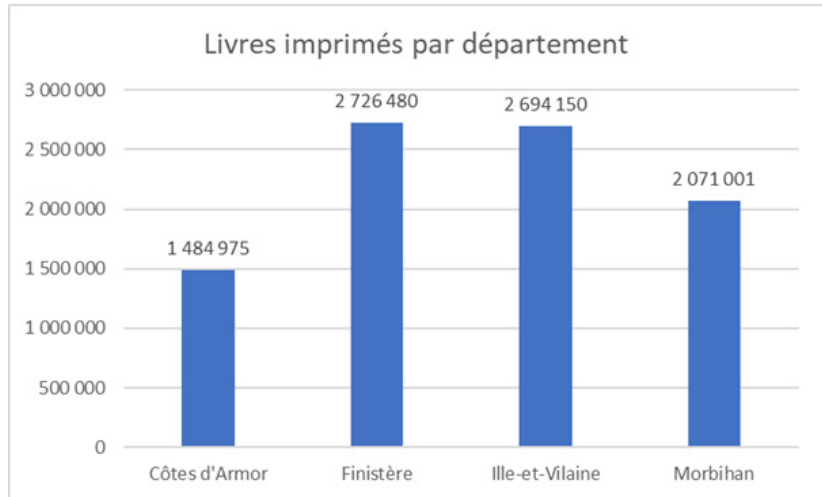
Pour les bibliothèques étant conventionnées avec les bibliothèques départementales, s'ajoute les dépôts de la BD (au 31 décembre 2018) :

- 500 300 livres imprimés
- 52 400 documents sonores
- 43 100 documents vidéo
- 14 100 publications en série

L'offre documentaire en Bretagne est supérieure à la moyenne nationale, avec un fonds particulièrement important dans le département du Finistère.

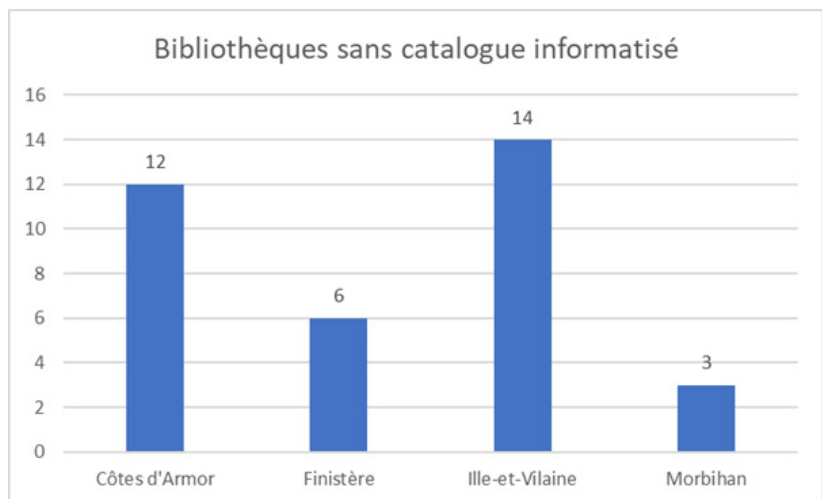
Le nombre de réponses insuffisantes sur cette question n'a pas permis d'identifier la proportion de collections adaptées proposées par les bibliothèques bretonnes.

Données SLL 2020 sur 804 bibliothèques ayant répondu à la question.



35 bibliothèques (5 %) déclarent ne pas avoir de catalogue informatisé.

Données SLL 2020 sur 679 bibliothèques ayant répondu à la question.



Une présence numérique inférieure à la moyenne nationale

57 % des bibliothèques ayant répondu à l'enquête SLL disposent d'un site internet dédié à leur établissement, 66 % des bibliothèques desservant plus de 2000 hab.

C'est beaucoup moins que la moyenne nationale qui était de 80 % des bibliothèques desservant plus de 2000 hab. disposant d'un site web en propre en 2018.

44 % des bibliothèques bretonnes sont présentes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

66 % des bibliothèques proposent des ressources numériques avec un catalogue en ligne, soit directement soit en utilisant les ressources proposées par les bibliothèques départementales. 75 % des bibliothèques desservant plus de 2000 hab. ont un catalogue de ressources numériques

Au niveau national, 85 % des bibliothèques desservant plus de 2 000 habitants proposent un catalogue en ligne à leurs usagers.

Un bon rythme d'acquisitions

Les 742 bibliothèques qui ont répondu à la question consacrent 7 347 000 € à leurs acquisitions, soit 2,19 € par habitant (moyenne nationale 2017 : 1,75 € par habitant)

C'est moins qu'en Occitanie en 2020 (2,23 € de budget d'acquisitions par habitant) mais plus qu'en région PACA en 2019 (2,09 € par habitant)

Un niveau de prêts comparable à la moyenne nationale

Les 793 bibliothèques ayant répondu à la question comptent 443 800 emprunteurs actifs, pour 10 892 000 prêts de livres en 2020, soit 24,5 prêts de livres par emprunteur (26,3 en 2017, moyenne nationale en 2017 : 26,2).

Le taux d'emprunteurs actifs est de 16,8 % en 2020, il était de 18 % en 2017 (moyenne nationale 2017 : 12,5 %).

Si la Bretagne reste au-dessus des moyennes nationales, on peut constater une baisse du nombre d'emprunteurs, de prêts de livres par emprunteur et du taux d'emprunteurs actifs entre 2017 et 2020. La période observée comprenant la première année de crise sanitaire, ces chiffres sont bien sûr à prendre avec précaution (voir ci-dessous).

Les prêts en bibliothèque concernent également d'autres supports :

- Documents vidéo : 1 254 128
- Documents sonores : 283 245
- Prêts de livres aux collectivités : 652 737

Total des prêts en 2020, tous supports confondus : 12 724 297.

L'inscription et le prêt sont gratuits dans 34 % des 758 bibliothèques ayant répondu à la question, mais seulement 13 % des bibliothèques desservant plus de 2000 hab. pratiquent la gratuité, et seulement 5,6 % des établissements desservant plus de 5000 hab.

Les bibliothèques bretonnes face à la crise sanitaire

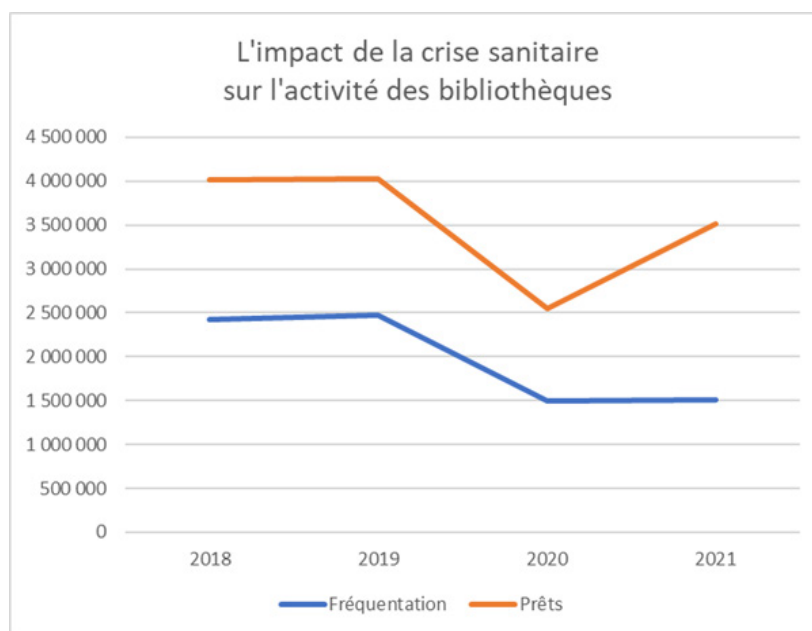
Le service du livre du ministère de la Culture a mené en février 2022 une enquête flash nationale sur l'évolution de la fréquentation des bibliothèques pendant la crise sanitaire.

Sur 32 bibliothèques de Bretagne ayant répondu à l'enquête (elles desservent 771 426 hab.), la fréquentation a baissé de 40 % entre 2019 et 2020.

Les bibliothèques Bretonnes semblent avoir un peu mieux résisté à la crise, la baisse de fréquentation étant de -50 % au niveau national entre 2019 et 2020 pour les bibliothèques municipales et intercommunales. En revanche, on n'observe pas en Bretagne la reprise de + 17 % de la fréquentation au niveau national entre 2020 et 2021.

Les prêts comptabilisés dans ces 32 bibliothèques ont chuté de 37 % entre 2019 et 2020, mais ont remonté de 27 % entre 2020 et 2021, à fréquentation constante, ce qui semblerait montrer que c'est surtout le public des habitués, des inscrits, des emprunteurs, qui a principalement fréquenté les bibliothèques pendant la crise sanitaire.

L'évolution des prêts pendant la crise sanitaire en Bretagne est proche des moyennes nationales, où la baisse a été de 39 % entre 2019 et 2020, avec une remontée de 34 % entre 2020 et 2021.

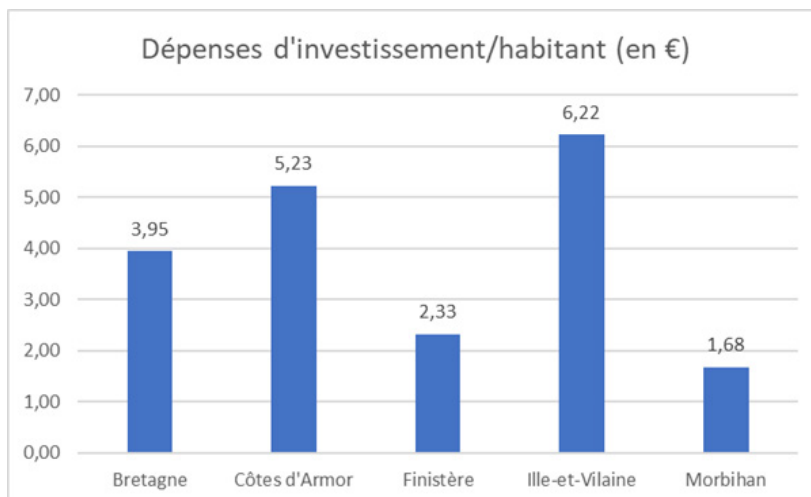


Données SLL 2022 sur 32 bibliothèques de Bretagne ayant répondu l'enquête.

Des dépenses d'investissement en hausse

344 bibliothèques (41 % du panel desservant 1 525 000 hab.) ont déclaré avoir réalisé des investissements en 2020 pour un montant total de 13 261 600 €.

La moyenne est de 38 551 € d'investissement par établissement. Une bibliothèque sur deux a investi moins de 11 418 €. Le plus gros budget d'investissement s'élève à 1 481 000 €. Cela représente en moyenne pour la Bretagne 3,95 € de dépenses d'investissement par habitant [c'était 3,23 € en 2017, la moyenne nationale 2017 étant de 2,46 €], avec une répartition inégale entre les départements, les plus forts investissements se concentrant en 2020 sur l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor.

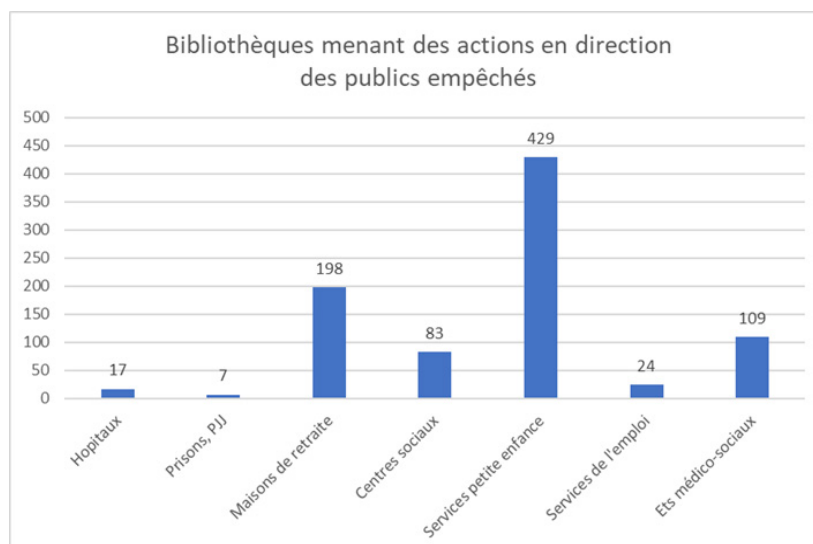


Données SLL 2020 sur 344 bibliothèques ayant répondu à la question.

Actions culturelles et partenariats

Les bibliothèques de Bretagne sont très actives auprès des publics empêchés et éloignés du livre (dyslexie, accessibilité, personnes âgées, lecture en prison). 25 % des bibliothèques pratiquent le portage à domicile.

Les services petite enfance sont des partenaires privilégiés pour 54 % des bibliothèques de Bretagne. Une bibliothèque sur quatre travaille avec une ou des maisons de retraite. Sept bibliothèques interviennent en milieu carcéral, 17 en milieu hospitalier.



Données SLL 2020 sur 795 bibliothèques ayant répondu à la question.

En revanche, les bibliothèques publiques sont peu présentes sur les actions d'EAC (éducation artistique et culturelle) en Bretagne.

Afin d'encourager les partenariats de proximité, on peut noter l'émergence de la notion de bibliothèque tiers-lieux dans de nouveaux projets, avec une réflexion sur un maillage territorial autre et sur la mise en œuvre des droits culturels.

Le guide des initiatives en bibliothèque élaboré par Livre et Lecture en Bretagne permet de prendre la mesure de l'engagement des bibliothèques de la région.

Le Contrat territoire lecture, pour un effet levier

12 contrats territoire lecture (CTL) ont été établis de 2018 à 2022 entre le ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et des EPCI ou communes de Bretagne, dont 5 pour accompagner la mise en réseau des bibliothèques.

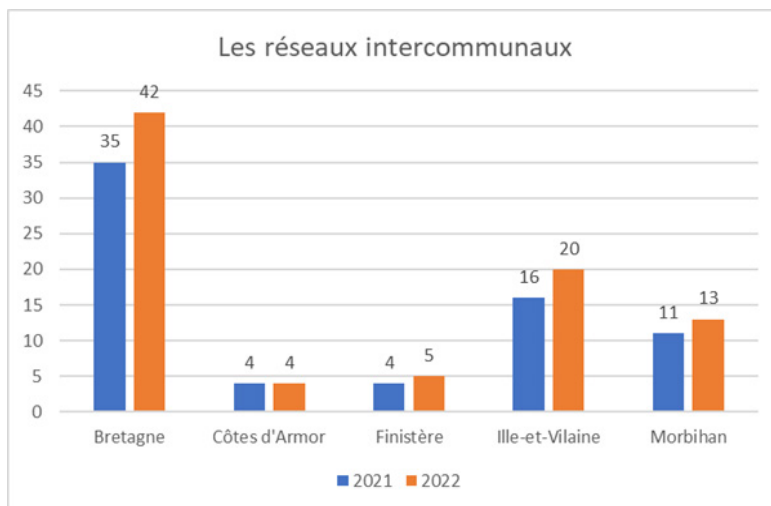
Un Contrat départemental lecture itinérance a été établi en 2018-2020 et renouvelé en 2022-2024 avec le département des Côtes d'Armor pour une aide à la structuration intercommunale, aux actions culturelles en direction des publics éloignés et au développement de l'éducation artistique et culturelle.

Au 31 décembre 2020, 179 CTL étaient déployés en France, la plupart d'entre eux étant signés avec une intercommunalité ou un département.

La mise en réseau des bibliothèques de Bretagne rattrape son retard

Avec 42 réseaux de lecture publique en 2022, la Bretagne rattrape son retard, mais compte seulement cinq réseaux dans le Finistère et quatre en Côtes-d'Armor (des projets sont en cours), avec une grande diversité de modes d'organisation et degré d'intégration. Les réseaux bretons de lecture publique comptent 13 bibliothèques en moyenne.

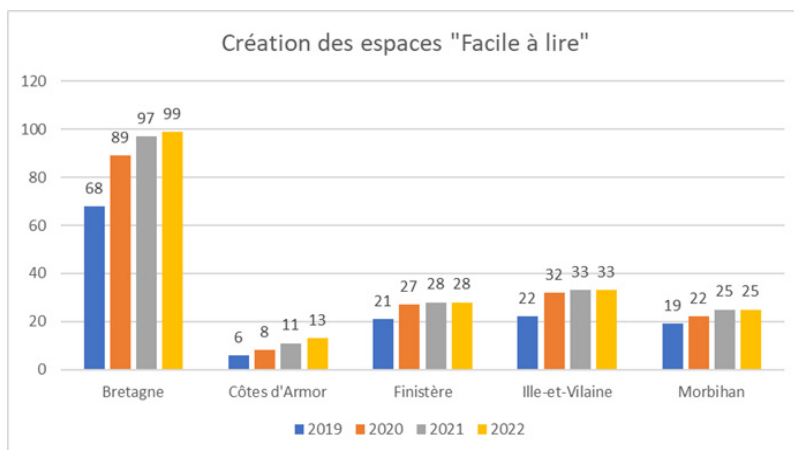
Un taux de mise en réseau comparable à la région Occitanie, qui compte 66 réseaux pour 5,9 millions d'habitants, soit 11 réseaux pour 1 000 000 hab., contre 12 en Bretagne.



Données Chiffres-clés 2021 et 2022
- Livre et Lecture en Bretagne

Les espaces «Facile à lire», la Bretagne région pilote

Livre et lecture en Bretagne, avec la structure Bibliopass, a lancé en 2014 dans la région la dynamique «Facile à lire», afin de «promouvoir un ensemble de règles permettant de faciliter la compréhension de la communication écrite et audio-visuelle auprès de personnes qui ne maîtrisent pas vraiment l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.» [facilealirebretagne.wordpress.com]



Un important travail sur la bibliothèque inclusive a ainsi été mené en Bretagne, région pilote en France, «Facile à lire» essayant désormais sur tout le territoire national.

On compte 99 espaces «Facile à lire» en 2022 en Bretagne, une forte progression qui a été freinée par la crise sanitaire en 2021 et 2022, mais qui poursuit aujourd'hui sur une belle dynamique.

Quatre bibliothèques départementales qui voient leurs missions évoluer

BDP (bibliothèques départementales de prêt) jusqu'en 2017, ce sont désormais des Bibliothèques départementales (BD), intégrées aux services des Départements. Attachées depuis leur création au développement de la lecture publique dans les villes de moins de 10 000 habitants, elles conseillent les élus et les professionnels, accompagnent les projets de construction de bibliothèques, forment les équipes bénévoles, prêtent des documents, proposent des animations.

« En contribuant au développement et à la professionnalisation du réseau de lecture publique, en redéployant notamment leurs activités en direction du numérique et de l'animation et en mettant l'accent sur la formation des personnels du réseau, les bibliothèques départementales ont un rôle essentiel de réduction des inégalités territoriales d'accès à la culture, qui constitue le cœur de leurs missions. » Synthèse nationale des données d'activité 2013-2016 des bibliothèques départementales éditée en 2018 par le ministère de la Culture.

Si les villes de moins de 10 000 habitants restent leur domaine d'intervention privilégié en Bretagne, les bibliothèques départementales voient aujourd'hui leurs missions s'élargir à la mise en œuvre de la politique des conseils départementaux en matière de développement de la lecture.

Avec le développement des communautés de communes et la mise en réseau des bibliothèques d'un même territoire, elles sont aujourd'hui un interlocuteur incontournable du développement de la lecture publique.

Bibliothèques départementales	Nombre d'unités de lecture	Nombre d'agents de la BD	Fonds livres	Documents audio	Documents vidéo	Prêts au réseau	Journées formation	Prêts d'outils d'animation
Côtes d'Armor	248	22	130 000	29 700	16 700	177 185	30	250
Finistère	221	36	265 000	35 000	20 000	248 000	64	465
Ille-et-Vilaine	282	45	349 133	39 175	25 547	164 555	56	583
Morbihan	239	26	238 371	34 619	27 334	206 198	60	225
Total	990	129	982 504	138 494	89 581	795 938	210	1 523
Moyenne régionale 2019	248	32	245 626	34 624	22 395	198 985	53	433
Moyenne nationale 2016	152	29	250 000	38 000	12 800	114 179	53	

Des réseaux départementaux importants

Les quatre bibliothèques départementales en Bretagne regroupent dans leurs réseaux 990 bibliothèques et autres unités de lecture, ce qui avec 248 bibliothèques en moyenne en font des réseaux importants (la moyenne nationale étant de 152 bibliothèques conventionnées avec une même BD), présentant un bon niveau de professionnalisation avec en moyenne 32 agents (moyenne nationale : 29).

Les fonds documentaires des BD de Bretagne sont équivalents à ce qu'on peut observer au niveau national : 245 600 livres en moyenne (250 000 sur le plan national), 34 600 documents audios (38 000 sur le plan national) et 22 400 documents vidéo (12 800 sur le plan national). Avec une rotation importante des fonds : en moyenne 199 000 prêts au réseau pour chaque Bibliothèque départementale en 2019 (moyenne nationale : 114 200 prêts).

Les BD de Bretagne propose en moyenne 53 journées de formation dans l'année (même moyenne de 53 journées au niveau national), le département du Finistère en proposant 64 en 2019.

Parmi les services importants proposés par les bibliothèques départementales, le prêt d'outils d'animation est très demandé, avec 381 prêts au réseau en moyenne dans l'année en Bretagne. Les bibliothèques départementales jouent un rôle important pour faire des bibliothèques bretonnes des lieux inclusifs, notamment en favorisant l'accueil des personnes en situation de handicap (aide à l'investissement, formation...)

Les BD proposent également des ressources numériques rassemblées sur un portail accessible pour les usagers des petites bibliothèques, pour lire un livre, lire la presse, écouter de la musique, regarder des vidéos, se former, lire avec les enfants, etc. Chaque BD propose un jeu d'applications que chacun peut télécharger.

21 bibliothèques universitaires regroupées dans 4 SCD

Les SCD (services communs de la documentation) des universités Rennes 1, Rennes 2, Bretagne Ouest UBO (Brest) et Bretagne Sud UBS (Lorient et Vannes) assurent la coordination de la politique documentaire des universités, l'accès à la documentation, quelle que soit sa forme, nécessaire aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs, ainsi que la formation du public universitaire à l'utilisation des ressources documentaires.

Les données ci-dessous sont issues des rapports d'activités 2021, année encore fortement impactée par la crise sanitaire, avec une reprise de l'activité progressive, sans être revenus aux niveaux de 2019.

Des surfaces généreuses

4 SCD, 21 bibliothèques universitaires, avec une surface totale de salles de 47 918 m² pour 84 169 étudiants, soit 0,57 m² par étudiant, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (0,46 m² en 2019), le SCD Bretagne Sud étant le moins bien loti avec 0,36 m² par étudiant, le SCD Rennes 1 étant juste à la moyenne nationale.

Un manque de places assises à Rennes 1 et Bretagne Sud

Les 4 SCD totalisent 7 766 places assises, soit 10,8 étudiants par places assises, proche de la moyenne nationale (10,3 étudiants par place en 2019). Rennes 1 avec 14,5 étudiants par place assise et 14,1 en Bretagne Sud. ces deux SCD souffrent d'un manque de places.

Bibliothèques universitaires	Nombre d'étudiants	Nombre d'enseignants chercheurs	Nombre de BU	Surface pour le public (en m ²)	Surface par étudiant (en m ²)	Places assises	Nombre d'étudiants par place	Ouverture hebdomadaire (en heures)
SCD Rennes 1	28 187	1 817	3	13 850	0,49	1944	14,5	82,5
SCD Rennes 2	22 019	794	7	14 824	0,67	2558	8,6	57
SCD Bretagne Ouest UBO	23 163	673	9	15 337	0,66	2500	9,3	75
SCD Bretagne Sud UBS	10 800	500	2	3 907	0,36	764	14,1	57
TOTAL	84 169	3 784	21	47 918	0,57	7 766	10,8	67,9

Des temps d'ouverture au-dessus de la moyenne nationale

Accompagnant la modernisation des conditions d'accueil dans les BU, avec notamment le plan «Bibliothèques ouvertes plus» lancé en 2016 et renouvelé en 2019, les temps d'ouverture hebdomadaire ont progressé, passant au niveau national d'une moyenne de 40 heures hebdomadaires en 1988 à 61 heures en 2019.

Avec une moyenne proche de 68 heures d'ouverture hebdomadaire, les BU de Bretagne sont nettement au-dessus de la moyenne nationale. Rennes 2 et Bretagne Sud présentent cependant un temps d'ouverture moyen de 57 heures par semaine, ce qui est un peu en dessous de la moyenne nationale.

Bibliothèques universitaires	Nombre d'étudiants	Nombre d'entrées en 2021	Nombre d'entrées par étudiant	En baisse depuis 2019 (en %)	Nombre d'emprunts de documents	Nombre d'emprunts par étudiant	Baisse des emprunts depuis 2019 (en %)
SCD Rennes 1	28 187	688 000	24,4	46	52 150	1,9	32
SCD Rennes 2	22 019	423 400	19,2	59	115 598	5,2	40
SCD UBO	23 163	NC	NC	NC	80 161	3,5	48
SCD UBS	10 800	131 257	12,2	54	20 384	1,9	44
TOTAL	84 169	1 242 657	20,4		268 293	3,2	

Une fréquentation en 2021 qui n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019

Avec en moyenne 20,4 entrées par étudiant sur l'année (sur 3 SCD qui ont transmis leurs données), la fréquentation est nettement inférieure à la moyenne nationale en 2019 (41,6 entrées/an/étudiant), une baisse qui va de 46 à 59 % selon les universités bretonnes.

Le nombre d'emprunts subit la même baisse que la fréquentation, avec une moyenne de 3,2 emprunts par étudiant, la moyenne nationale en 2019 étant de 5,8 emprunts/an/étudiant. La baisse des emprunts varie de 32 % à Rennes 1 à 48 % pour l'université Bretagne Ouest.

Développement du recours à la documentation électronique

En revanche, avec le développement du travail à distance, le SCD Rennes 2 par exemple observe que le recours à la documentation électronique a progressé de 57 % de 2019 à 2021.

Une dépense documentaire inférieure à la moyenne nationale

Les quatre SCD de Bretagne consacrent en moyenne 46 € par étudiant et enseignant chercheur aux dépenses documentaires, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale qui était de 64 € en 2019.

Une dotation en personnel moins forte qu'au niveau national

Avec en moyenne 2,42 ETP pour 1000 étudiants, les BU bretonnes présentent des équipes salariées moins bien dotées qu'au niveau national (3,90 ETP pour 1000 étudiants, moyenne 2019).

Moins d'étudiants formés aux méthodologies documentaires.

Les SCD de Bretagne forment aux méthodologies documentaires 23,3 % de leurs étudiants, la moyenne nationale était de 34 % en 2019.

Bibliothèques universitaires	Nombre d'étudiants	Enseignants chercheurs	Nombre de livres disponibles	Acquisitions en 2021	Revue papier	Revue en ligne	Ebooks	Total dépenses documentation	Dépenses documentaires par étudiant et enseignant
SCD Rennes 1	28 187	1 817	404 600	9 120	210	110 000	120 000	1 736 000 €	58 €
SCD Rennes 2	22 019	794	733 224	10 031	560	56 582	72 552	896 800 €	39 €
SCD UBO	23 163	673	471 099	8 748	495	52 449	52 012	1 011 000 €	42 €
SCD UBS	10 800	500	117 440	3 566	253	87 400	15 350	396 353 €	35 €
TOTAL	84 169	3 784	1 608 923	31 465	1 518	306 431	259 914	4 040 153 €	46 €

Bibliothèques universitaires	Nombre d'étudiants	Nombre d'enseignants chercheurs	Nombre de BU	Personnel des BU (ETP)	Nombre d'ETP pour 1000 étudiants	Etudiants formés à la méthodologie documentaire	Proportion d'étudiants formés (en %)
SCD Rennes 1	28 187	1 817	3	65,8	1,77	6 910	24,5
SCD Rennes 2	22 019	794	7	69,6	3,40	7 126	32,4
SCD UBO	23 163	673	9	65,2	3,20	3 865	16,7
SCD UBS	10 800	500	2	25,5	2,36	1 710	15,8
TOTAL	84 169	3 784	21	226	2,42	19 611	23,3

Bibliothèques bretonnes - points de vigilance

Une mise en réseau des bibliothèques qui demande encore des efforts, notamment en Finistère et Côtes d'Armor.

La crise sanitaire a coupé les bibliothèques d'une part de leurs publics les plus fragiles.

Les bibliothèques insuffisamment impliquées dans les projets d'EAC.

Les directions des bibliothèques territoriales ne sont plus recrutées en catégorie A mais le plus souvent en catégories B et C, entraînant une baisse de compétence pour des postes à responsabilité.

Préconisations et pistes d'action

Accompagner les bibliothèques dans la reconquête des publics perdus pendant la crise sanitaire, à travers des campagnes d'information mettant en avant le caractère convivial et intergénérationnel d'un lieu ouvert à toutes et tous, gratuitement et sans contraintes.

Poursuivre le soutien au développement des réseaux intercommunaux de lecture publique en Bretagne, notamment dans le Finistère et les Côtes-d'Armor.

Porter l'effort sur la formation des bénévoles pour affermir la qualité de l'offre de lecture publique, notamment en zone rurale.

Inciter les bibliothèques à contribuer au développement de la place du livre dans les projets culturels en établissements scolaires (EAC).

Inciter les bibliothèques à s'engager dans la vie littéraire, notamment par l'accueil d'auteurs selon différents formats : ateliers d'écriture, programme de rencontres, résidences, etc.

Contribuer à réduire la fracture numérique par l'accompagnement, la formation, l'équipement, notamment en favorisant l'action des conseillers numériques.

Améliorer la visibilité des bibliothèques dans la cité par une signalétique plus présente et séduisante [campagne nationale sur la signalétique].

Accompagner les collectivités locales pour la définition des critères de recrutement des directrices et directeurs d'établissement, afin d'éviter une baisse en compétence.

Animer le débat sur la gratuité des inscriptions et des prêts en bibliothèque.

Poursuivre le travail sur l'innovation en bibliothèque et la prise en compte effective de la notion de droits culturels, tels qu'inscrits dans la loi.



Remise des prix « Facile à lire » Bretagne 2023

Mardi 27 juin 2023 – Guingamp

La parole finale est aux stagiaires du CLPS de Guingamp, bravo et merci à tous et toutes !

